CONTRÔLE DE GESTION SOCIALE

Masse salariale : en maîtriser le calcul, analyser les écarts et contrôler la dérive

Le chiffre de masse salariale diffère selon l'interlocuteur. La comptabilité annonce un montant, la RH un autre et le contrôle de gestion un troisième. Chacun retient un périmètre différent sans le dire. Lors de l'arbitrage budgétaire la discussion porte sur la méthode plutôt que sur les décisions à prendre. Ces 14 heures posent les bases du calcul et de l'analyse. Les participants fixent les périmètres et les conventions, décomposent l'évolution annuelle par effet, mesurent l'incidence des augmentations et des mouvements d'effectif puis installent le contrôle qui alerte en cours d'année. Aucune pratique préalable du contrôle de gestion sociale n'est nécessaire.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 659 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables et gestionnaires RH responsables paie assistants de direction financière et dirigeants de PME suivant leur budget de personnel.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir le périmètre et les conventions de calcul d'une masse salariale
- Décomposer une évolution annuelle en effets d'effectif de structure et de report
- Mesurer l'incidence d'une politique d'augmentation sur l'exercice suivant
- Analyser un écart entre budget et réalisé et en formuler l'explication
- Installer un suivi mensuel qui signale une dérive en cours d'année

03 Programme détaillé

M1 Poser les définitions

- Périmètres et conventions
- Distinction entre masse salariale comptable sociale et budgétaire
- Éléments inclus ou exclus selon l'usage retenu
- Rattachement des charges patronales et des provisions
- Accord préalable entre RH finance et contrôle de gestion
- À retenir : Un chiffre de masse salariale n'a de sens qu'accompagné du périmètre qui le définit.

M2 Décomposer l'évolution

- Effets et mécanismes
- Effet d'effectif et effet de structure
- Effet de report des mesures décidées l'année précédente
- Incidence des entrées et des sorties sur l'exercice
- Variations d'absence et de temps de travail
- Cas pratique : Décomposition de l'évolution annuelle d'un service à partir des données fournies.

M3 Chiffrer les décisions

- Augmentations promotions et recrutements
- Coût d'une mesure générale et d'une enveloppe individuelle
- Effet d'une mesure selon son mois d'application
- Coût complet d'un recrutement sur douze mois glissants
- Simulation de plusieurs scénarios d'arbitrage
- Atelier : Chiffrage de trois scénarios d'augmentation puis choix argumenté devant le groupe.

M4 Contrôler en cours d'année

- Suivi écarts et alerte
- Construction d'un suivi mensuel comparé au budget
- Analyse des écarts et recherche des causes réelles
- Formulation d'un commentaire compréhensible par un non spécialiste
- Alerte et proposition de mesures correctives
- Mise en situation : Explication d'un dépassement de masse salariale devant une direction qui cherche un responsable.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 659 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr